



**HAL**  
open science

# Abolir les frontières, toutes. Les Monstres des hommes (BnF fr. 15106)

Maud Pérez-Simon

► **To cite this version:**

Maud Pérez-Simon. Abolir les frontières, toutes. Les Monstres des hommes (BnF fr. 15106). Sofia Lóden; Vanessa Obry. L'EXPÉRIENCE DES FRONTIÈRES ET LES LITTÉRATURES DE L'EUROPE MÉDIÉVALE, COLLOQUES CONGRES CONF. MOYEN AGE (26), Champion, pp.141-152, 2019, 9782745351395. hal-02503265

**HAL Id: hal-02503265**

**<https://hal.science/hal-02503265>**

Submitted on 9 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ABOLIR LES FRONTIÈRES, TOUTES.

*Les Monstres des hommes* (BnF fr. 15106)

L'unique manuscrit du *Monstres des hommes* est conservé à la Bibliothèque nationale de France (BnF fr. 15106<sup>1</sup>). L'auteur anonyme, qui rédige en picard, écrit à la toute fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Son ouvrage se présente comme la traduction du chapitre sur les monstres du *De Natura Rerum* de Thomas de Cantimpré<sup>2</sup> qui reprend le catalogue des monstres de l'Orient hérité de la tradition antique comme l'*Histoire naturelle* de Pline, et transmis notamment par Jacques de Vitry<sup>3</sup>. Pourtant le lecteur est bien obligé de reconnaître rapidement que le propos est significativement amplifié et extrapolé, chaque monstre étant le tremplin et le support métaphorique d'une moralisation politique et sociale virulente qui aboutit à la condamnation des puissants. Le style de l'auteur et les analogies qu'il met en place témoignent d'un art consommé de l'argumentation.

Nous verrons que ce manuscrit pose des frontières nettes, qu'elles soient géographiques, sociales, génétiques ou linguistiques, pour mieux les transgresser, cette transgression se mettant au service de la dénonciation politique et morale.

### DES FRONTIÈRES GÉOGRAPHIQUES AUX FRONTIÈRES PHYSIQUES ET MORALES

Dès les premiers vers, l'auteur annonce qu'il va interroger « la nature des gens » qui vivent « es estranges parties », c'est-à-dire dans des lieux lointains et étrangers, en Orient. La bipartition est claire : les hommes qui sont « ci aval » c'est-à-dire « chez nous », en Flandres sans doute et plus largement en France ou en Europe, sont « biaux et gens » tandis que ceux qui vivent en Orient sont bien différents (« ne sont mies itel », « sont tout autre ») :

[...]  
me covient pener et retraire  
chose qui tourt a examplaire,  
selonc la nature des gens  
qui ore sont, dont biaux et gens  
i a d'aucuns en ces parties,  
mais es estranges ne sont mies  
itel com il sont ci aval.  
Sachiés de voir : Oriental  
sont tout autre que nos ne soumes<sup>4</sup>. (v. 3-11)

Le ton est péremptoire. Entre l'Orient et l'Occident, il existe une frontière qui n'est pas que géographique, mais aussi physique et morale. De part et d'autres, les peuples sont différents ; la négation (« ne sont mies »), donne l'idée d'une impossible coïncidence entre les deux peuples. Le premier paragraphe qui suit le prologue reprend ce thème :

Voirs est [...]  
qu'es parties en Orient  
a une maniere de gent  
orde et vilaine, male, avile<sup>5</sup>. (v. 31-35)

---

<sup>1</sup> *Les Monstres des hommes* a été édité par Alfons Hilka en 1933. Alfons Hilka, *Eine Altfranzösische Moralisierende Bearbeitung Des Liber De Monstruosis Hominibus Orientis Aus Thomas Von Cantimpré De Naturis Rerum Nach Des Einzigen Handschrift (Paris, Bibl. Nat. Fr. 15106)*, Berlin, 1933. Pierre-Olivier DITTMAR (EHESS) et moi-même en préparons une nouvelle édition, accompagnée d'une traduction, pour Champion classiques. C'est cette traduction qui sera toujours citée dans l'article.

<sup>2</sup> Thomas De Cantimpre, *Liber de natura rerum. Editio princeps secundum codices manuscriptos*, vol. 1, Berlin-New-York, H. Boese, 1973.

<sup>3</sup> Jacques De Vitry, *Histoire Orientale, Historia Orientalis*, J. Donnadieu (éd.), Turnhout, Brepols, 2008.

<sup>4</sup> « Il me faut peiner pour raconter une chose qui peut servir d'exemple d'après la nature de nos contemporains. Dans nos régions, les hommes sont souvent beaux et nobles, alors que, dans les régions étrangères, ils ne le sont jamais. Sachez-le en vérité, les Orientaux sont tout autres que nous. »

<sup>5</sup> « Il est vrai [...] que dans certaines régions de l'Orient, il y a une sorte de gens, sale, vilaine, mauvaise, vile. »

L'auteur est passé du constat d'une différence (« tout autre ») à l'affirmation d'une hiérarchie physique et morale : les autres sont laids et mauvais. Les quatre adjectifs (« orde et vilaine, male, avile ») rassemblés en un seul octosyllabe produisent un effet d'accumulation qui participe au portrait charge des Orientaux. L'écart géographique est accusé : ces autres ne sont pas des urbains, ils vivent dans les lieux reculés que sont les déserts et les montagnes.

[...]  
orde et vilaine, male, avile  
qui ne demeurent pas a vile,  
mais es desiers et es montaignes<sup>6</sup>. (v. 35-37)

La rime équivoquée entre « avile » et « pas a vile » dénonce la sauvagerie et la vilénie propre aux peuples issus de lieux reculés.

L'écart avec les Occidentaux en général et le lecteur en particulier se renforce encore quand le premier monstre est présenté : c'est un être hybride, qui n'est humain qu'à moitié.

S'ont leur figures si estraignes  
c'ome deseure le chaint sont  
et desous rains de biestes ont  
de divierses pluseurs manieres  
crüeus, maises, puans et fieres,  
qui d'avoutire sont venut<sup>7</sup>. (v. 37-42)

En plus des caractéristiques animales – les reins de bêtes, l'odeur (« puans »), la férocité (« fieres »), la cruauté (« crüeus, maises ») –, ces êtres, parce qu'ils sont issus de l'adultère, sont aussi le fruit d'une transgression des **normes sociales – le mariage** –. Dans leur comportement comme dans leur corps, ces monstres sont présentés comme relevant d'une altérité radicale. Le manuscrit est enluminé de 48 miniatures, un peu plus d'une par monstre (42). La page 2<sup>8</sup> donne à voir cet être hybride. L'enluminure est intégrée au texte précisément au moment où l'être est explicitement désigné comme un monstre.

Moustre en l'escrit sont tenu  
et sont sifait li plusour maint  
com ci le poués veoir paint<sup>9</sup>.  
[image] (v. 43-45)

Dans l'image, l'hybride désigne de l'index la partie inférieure – animale – de son corps, sa queue. Il est difficile de voir s'il gratte son postérieur de l'autre main ou s'il a une main appuyée sur ses reins, toujours est-il qu'il désigne à notre attention cette partie de son anatomie qui représente et témoigne de son comportement animal. Les lignes qui suivent insistent sur sa monstruosité et sur sa lubricité :

D'iteus gens a en ces pais  
selonc ce que il m'est avis  
qui ne gardent foi ne mesures  
envers lor femes, les ordures  
font ausi come muës biestes  
qui home sont deviers les tiestes  
et par es rains chiens esragié  
si se corrompent par pecié<sup>10</sup>. (v. 46-55)

<sup>6</sup> « [...] sale, vilaine, mauvaise, vile, qui ne demeure pas en ville mais dans les déserts et les montagnes. »

<sup>7</sup> « Leur corps est très étrange : hommes au-dessus de la ceinture, ils ont des reins de bêtes en-dessous. Ces gens, issus d'adultères, ont différentes coutumes, cruelles, mauvaises, puantes et féroces. »

<sup>8</sup> Le manuscrit est paginé.

<sup>9</sup> « On les considère comme des monstres dans ce livre, et la plupart sont faits comme vous pouvez le voir peint ici. »

<sup>10</sup> « Il y a des gens dans ces régions qui, d'après moi, ne gardent ni foi ni mesure envers leurs femmes. Ces ordures se comportent comme des bêtes sans raison, ils sont hommes du côté de la tête et chiens enragés à partir des reins et se corrompent par leurs péchés. »

L'hybridité est liée au péché.

Le premier chapitre du *Monstres des hommes* illustre bien la transgression radicale représentée par les monstres orientaux. Parmi les quarante et un monstres qui suivent, on trouve de multiples autres anomalies qui soulignent autant de frontières entre la normalité et l'altérité. Il peut s'agir de la taille (les nains, les géants), de l'intégrité physique (les monstres avec un seul œil ou un seul pied), d'un lien avec l'animalité (tête ou dents de chiens, enfant crapaud, cornes ou queue sur le ventre), ou de comportements ou d'attitudes contraires aux attentes des lecteurs (femmes qui combattent, indiens qui ne vivent que de l'odeur d'une pomme), voire de tabous (cannibales).

Il existe dès lors une bi-partition du monde entre ceux qui transgressent les frontières et les peuples civilisés auxquels appartiennent l'auteur et ses lecteurs. La limite semble clairement tracée.

## LA REMISE EN QUESTION DES FRONTIÈRES ACQUISES

*Les Monstres des hommes* présente d'emblée les Orientaux de façon très négative, et c'est à ce titre, comme témoin de la xénophobie médiévale, que notre manuscrit est généralement cité<sup>11</sup>. Mais ce prologue est un leurre, que l'auteur ne cesse par la suite de remettre en cause. Sa démonstration s'appuie sur un renversement : les hommes occidentaux sont plus monstrueux que les monstres orientaux.

Selon notre auteur, chacun des monstres de l'encyclopédie possède un équivalent dans la société contemporaine : les géants représentent des seigneurs qui semblent puissants mais deviennent lâches (v. 255 sq.), les blemmyes incarnent des avocats menteurs (v. 821 sq.), les cardinaux sont des cyclopes, ils font le mal alors qu'ils voient et savent où est le bien (v. 719 sq.). Ils surpassent les monstres en cruauté, en lâcheté, en paresse, en mensonges, en dépravation physique et morale.

C'est dans le passage sur les cannibales que l'idée est le plus clairement exprimée. Les nobles, qui pressurent leurs paysans d'impôts sont pires que des cannibales, car les cannibales mangent leurs victimes mortes, tandis que les nobles les mangent pendant qu'elles sont encore **vivantes et** ils les mangent petit à petit, ce qui induit une souffrance insoutenable. Aussi conclut notre auteur :

Ha ! Dius, i a il dont nului  
qui signorie ait sor povre home,  
por tant qu'il i ait mise some,  
soit a tort, soit a verité,  
qu'il, avant que il l'ait tué,  
le mengüe, ce veons nos,  
membre après membre, tant que tos  
les a mengiés, ains qu'il soit mors.  
J'ai maldehait, se n'est grans tors  
quant il pis font come li moustre  
qu'en ceste page ci vos moustre<sup>12</sup>. (v. 656-662)

Le mot « tors » est ici polysémique. Il désigne un tort moral, comme dans son sens actuel, mais aussi une déviance, comme le veut son étymologie « tordre ». Le noble a une attitude aberrante puisqu'il mange ceux qu'il est sensé protéger. Il est donc « pire que les monstres ». La monstruosité n'est pas où on le croit et les apparences sont trompeuses.

En prétendant poser des frontières entre son monde et des populations situées aux marges du monde connu, l'auteur déplace la monstruosité. Et c'est finalement en Occident que la monstruosité est à son comble. La frontière géographique a perdu de sa pertinence et est remplacée par une frontière sociale : les puissants qui oppriment les populations sont les vrais monstres.

<sup>11</sup> Debra Higgs Strickland, *Saracens, Demons, & Jews. Making monsters in medieval art*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2003, p. 7-8.

<sup>12</sup> « Ah, Dieu ! N'y a-t-il personne qui ait du pouvoir sur un homme pauvre, et qui, dès qu'il lui a mis le joug, à tort ou à raison, le mange avant de l'avoir tué, comme nous le voyons ? Il mange ses membres un par un jusqu'à ce qu'il les ait tous mangés, avant qu'il ne soit mort. Que je sois maudit si ce n'est pas un grand crime que de faire pire que les monstres qu'on nous montre dans cette page. »

L'auteur s'attache alors à abolir la légitimité de toute frontière sociale en récusant les différences entre nobles et paysans, sous le prétexte qu'ils sont tous issus d'Adam le premier père. Le sujet se trouve abordé dans le chapitre sur les cannibales.

Seignor, se bien m'avez oï,  
vos garderiés por quel raison  
tel char mengiés quand uns seus hom  
nos engentra tot a premier.  
Saciés por voir c'a grant mestier  
que Dius nos fist tel cortoisie  
que roi et duc ne püent mie  
dire : « nos somes de celui pere  
qui fu de plus noble matere  
que li vostre, signor vilain »<sup>13</sup>.  
(v. 695-703)

Nous descendons tous d'« un seul homme » et personne ne peut se réclamer d'un père « de plus noble extraction » que les autres. L'affirmation se fait d'autant plus incisive qu'elle se fait au discours direct. Un noble semble interpeller un paysan pour lui asséner leur différence sociale sous forme de rappel généalogique, mais cette prise de parole est niée : « ni rois, ni ducs » ne peuvent prétendre à une telle discrimination. Dieu est présenté comme le garant de ce nivellement social puisqu'il a choisi (« nos fist tel cortoisie ») de nous faire tous naître du même homme. Notre auteur récusé les fondements de la noblesse de sang. Pour choquante que puisse paraître sa proposition aux yeux de ses contemporains, elle n'est pas absolument neuve et s'inscrit dans la continuité de la position tenue par Augustin dans sa *Cité de Dieu* (XVI, 8) qui postule l'unicité de l'espèce humaine, par delà les formes du monstrueux. Pour l'évêque d'Hippone, l'humanité des monstres ne peut être contestée, car tous les êtres rationnels et mortels, quel que soit leur physique, doivent être considérés comme des fils d'Adam<sup>14</sup>. Dans notre manuscrit, la célèbre proposition d'Augustin, qui concernait les différentes races d'hommes plus ou moins monstrueux vivant sur terre, est ramenée à la situation sociale des années 1300. Si Augustin affirme que l'humanité peut embrasser toutes les formes jusqu'aux confins du monde, nous devons considérer à plus forte raison qu'elle dépasse toute forme de hiérarchie sociale. La revendication sociale et politique est donc particulièrement explicite. La légitimité de la frontière entre les nobles et les autres est remise en question par un glissement très subtil de la monstruosité. Notre auteur passe d'exemples de monstres à la notion de monstruosité par un raisonnement inductif.

## DES FRONTIÈRES PHYSIOLOGIQUES ?

L'auteur approfondit la question de la différence naturelle – ou pas – entre les hommes en **modifiant sa source**, le *De Natura Rerum* de Thomas de Cantimpré. Dans l'ensemble, notre auteur reste très fidèle à sa source tout en la complétant amplement. Pourtant, dans le chapitre 32 (vers 1319 sq.), **il introduit quelques modifications dans sa source latine**. Thomas de Cantimpré évoque des peuples de sourds, de muets et de lépreux, et affirme que chacun de ces monstres ne peut engendrer qu'un être semblable à lui-même : *Ex mutis et surdis muti et surdi infantes procreantur ; ex leprosis leprosi plerumque nascuntur*. Il les distingue des aveugles, des mutilés et des borgnes dont les enfants ne perpétuent pas les stigmates : *non tamen ex cecis ceci, vel ex mutilatis mutilati, vel ex monoculis monoculi*<sup>15</sup>. Notre auteur a pris le parti de mélanger tous ces peuples :

<sup>13</sup> Seigneurs, si vous m'avez bien entendu, vous vous demanderez pour quelle raison vous mangez une telle chair alors qu'un seul homme, le premier, nous a donné à tous naissance. Sachez en vérité que, bien utilement, Dieu nous rendit un grand service : roi et reine ne peuvent pas dire : « Nous sommes nés de tel père qui fut de plus noble extraction que le vôtre, Monsieur le paysan. »

<sup>14</sup> « Quoi qu'il en soit, quelque part et de quelque figure que naisse un homme, c'est-à-dire un animal raisonnable et mortel, il ne faut point douter qu'il ne tire son origine d'Adam, comme du père de tous les hommes. » Augustin, *Cité de Dieu*, XVI, 8. *De Civitate Dei*. éd. et trad. fr. Gustave Bardy, *La Cité de Dieu* dans *Œuvres de saint Augustin*, t. 35-37 (Bibliothèque augustiniennne), Paris, Desclée de Brouwer, 1960.

<sup>15</sup> Citation donnée d'après l'édition en cours par Mattia Cipriani, disponible en ligne : <[http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/encyclopedie/voir/678?citid=cit\\_idp43429024](http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/encyclopedie/voir/678?citid=cit_idp43429024)> [libre, consulté le 11 juillet 2017]. *Liber de natura rerum*, « Liber de hominibus monstruosis », c-5 « De aliis hominibus et moribus eorum ». Cet extrait est classé par l'éditeur dans la partie *Iacobus* car elle correspond à la partie que Thomas de Cantimpré a reprise de Jacques de Vitry.

Li sourt engennent un mesiel  
 et li avuglè un muïel  
 et avient bien que ces mehains  
 a uns tous seus, çou est del mains.  
 Si avient c'uns muïaus un sort  
 engenne, et uns mesiaus s'atort  
 a un avuele engenner.  
 Ensi est d'iaus ja n'en douter<sup>16</sup>. (v. 1329-1336)

En affirmant, contrairement à sa source, que les peuples peuvent engendrer des enfants différents d'eux-mêmes (les sourds peuvent donner naissance à des muets), en croisant les catégories, c'est-à-dire en mêlant deux chiasmes (sourd/ muet/ aveugle/ lépreux // muet/ sourd/ lépreux/ aveugle), il semble vouloir abolir l'idée de différence entre les peuples. Pour le dire en des termes anachroniques, il n'existe aucune frontière génétique entre les hommes, il est possible d'avoir des enfants différents de soi.

L'auteur souligne les implications sociales de son propos en rappelant encore une fois qu'Adam est le père de tous les hommes, et ce sous la forme d'une adresse véhémement à un « damoiseau » :

« Por coi ? Di va dont ne te membre,  
 biaux damoisiaus et bel piniés,  
 ne vois tu dont com prés t'iés niés  
 a celui qui teus gens a fait ?  
 Or me di dont coment te vait,  
 si te sovient que d'un seul home  
 somes issu dont il la pome  
 menga par inobediënce  
 dont pis après piis<sup>17</sup> sa semence  
 jeta, dont nos tuit sons issu<sup>18</sup> ? » (v. 1340-1349)

Dans ce paragraphe, le verbe « être issu » est répété deux fois, en début et en fin de vers, comme pour mieux insister sur l'idée de génération unique de toute l'humanité et sur ses conséquences sur l'ordre social. L'auteur continue en affirmant que nous sommes « tout ausi pres par orine [origine] » du plus noble des héritiers en France (v. 1351-1357). Il revient donc à une prise de position politique après ce détour par la négation d'un quelconque déterminisme génétique. La différence sociale est un leurre.

## JOUER AVEC LES FRONTIÈRES LINGUISTIQUES

L'auteur du *Monstres des hommes* joue avec les frontières pour défendre une idée sociale et politique. Il joue aussi avec les frontières linguistiques en terminant son ouvrage de façon particulièrement ostentatoire par un jeu sur le bilinguisme, à partir du vers 1762, dans la moralisation associée au dernier monstre, le colosse :

Aprés nos dist *ken ocison*<sup>19</sup>  
*Tyberis fluvius* je croi  
*cooperire* par ma foi  
*non potuit*, si con moi samble  
*et mare*, ki se tint ansamble  
*per multa spatia*, ce dit,  
*rubro sanguine infecit*,

<sup>16</sup> « Les sourds engendrent un lépreux, et les aveugles un muet. Mais il arrive bien que ces infirmités touchent un même individu, cela va de soi. Et il arrive aussi qu'un muet engendre un sourd, et qu'un lépreux se prépare à engendrer un aveugle. Il en va ainsi là bas, à n'en pas douter. »

<sup>17</sup> ms *pi'*. Corr. Hilka.

<sup>18</sup> « Pourquoi, dis ? Allons ! Tu ne te rappelles pas, toi le beau damoiseau, toi le bien peigné, ne vois-tu pas à quel point tu t'apparentes à celui qui est à l'origine de tous ces peuples ? Dis moi ce que tu en penses, si tu te souviens que nous sommes issus d'un seul homme, de celui qui a mangé la pomme par désobéissance, et qui depuis, ensuite, a répandu sa semence dont nous sommes tous issus ? »

<sup>19</sup> Cette expression rend le *quem occisum* du texte original de Thomas de Cantimpré.

si comme dist Adelinus.  
*Hujus templum* et encor plus,  
*et statua*, si comme j'entent,  
*facta est* a or et argent  
*que a nomine*, par eür,  
*ejus Colosus dicitur*<sup>20</sup>. (v. 1762-1774)

L'auteur commence tous ses vers par les termes latins de sa source<sup>21</sup>, tronçonnés en groupes de deux à trois mots et termine chaque vers en français en assurant la rime. Il s'agit, selon la terminologie des linguistes, d'un « code-switching<sup>22</sup> », terme qui désigne l'imperceptible glissement d'une langue à une autre au sein de la phrase. Ce mélange de français et latin peut être rapproché de différentes pratiques médiévales, dans le domaine de l'écriture encyclopédique<sup>23</sup> ou dans celui de la prédication<sup>24</sup>. Ici, le latin n'a pas vocation didactique, il s'agit plutôt de montrer l'intertexte sous-jacent et d'établir une complicité avec le lecteur. Sous prétexte de mêler les deux langues, l'auteur met en scène le processus de traduction et le rapport à la source. Il surjoue ses doutes de traducteur sur le sens du texte (« je crois », « si con moi samble », « con j'entent »), il exerce son rôle de garant de la véracité de la source écrite dont il se veut le passeur (« par ma foi »). Il explicite le texte quand c'est nécessaire, pour une précision géographique « ki se tint ansamble », ou pour aider son lecteur à se représenter une statue en en précisant la matière « a or et argent » dans une ostension ludique, et audible – car n'oublions pas la dimension orale du texte médiéval –, du travail du traducteur. Cela rend aussi plus évident, dans cette dernière notice, ses ajouts par rapport au texte source, qui sont ici entièrement en français et qui couvrent les quinze vers suivants. Avant de clore son ouvrage, l'auteur tombe le masque et révèle au lecteur que les moralisations sont de son fait et s'adressent bien à ses contemporains.

Enfin, l'épilogue bilingue montre un vrai jeu avec la source, une conscience de l'écart entre latin et français et une ostension du transfert linguistique, avec tous les doutes qu'il peut susciter. La langue vernaculaire dévoile la source et montre une conscience de la frontière linguistique qui, comme les autres frontières, fait l'objet d'un jeu. Peut-on voir dans cet exercice de bilinguisme une protestation contre la prééminence d'une langue qui favorise la domination d'une classe sociale par une autre ? Cela ressemblerait bien à notre auteur, mais il est impossible de l'affirmer avec certitude. On peut toutefois affirmer que l'auteur a bien conscience du franchissement d'une limite culturelle et qu'il joue avec la carte linguistique comme il l'a fait avec les cartes géographiques et sociales. Il refuse et réfute les frontières.

---

<sup>20</sup> Après, il nous dit *ken ocison*  
*Tyberis fluvius*, je crois,  
*cooperire*, par ma foi,  
*non potuit*, comme il me semble,  
*et mare*, qui se tient ensemble,  
*per multa spatia*, ce dit,  
*rubro sanguine infecit*,  
comme le dit Adelin.  
*Hujus templum*, et plus encore,  
*et statua*, comme je l'entends,  
*facta est* en or et en argent  
*que a nomine* par hasard  
*ejus Colosus dicitur*.

[pour VANESSA : ici, dans notre traduction, nous avons gardé la disposition en vers dans la traduction, compte tenu de l'aspect particulier du passage. A vous de voir si vous voulez garder cela dans les actes].

<sup>21</sup> Édition citée : <[http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/encyclopedie/voir/678?citid=cit\\_idp43430304](http://sourcencyme.irht.cnrs.fr/encyclopedie/voir/678?citid=cit_idp43430304)> [consulté le 11 juillet 2017].

<sup>22</sup> Nicole Bériou, « Latin et langues vernaculaires... », dans les traces écrites de la parole vive des prédicateurs (XIII-XIVe siècles), dans *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge. Linguistique, codicologie, esthétique*, dir. Stéphanie Le Briz et Géraldine Veysseyre, Brepols, 2010, p. 193 et p. 201. Nicole Bériou réserve l'appellation « sermons macaroniques » aux textes « écrits dans une langue totalement hybride. » Cette répartition est souvent difficile à interpréter, entre théâtralisation, émotion, force de conviction et vulgarisation.

<sup>23</sup> Joëlle Ducos, « Latin et textes scientifiques français : bilinguisme, ignorance ou terminologie ? », dans *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge. Linguistique, codicologie, esthétique*, op. cit., p. 81-98.

<sup>24</sup> Nicole Bériou, « Latin et langues vernaculaires... », art. cit., p. 191-206 ; Michel Zink, *La Prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Champion, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge 4 », 1976.

Qu'il conteste l'existence de frontières géographiques, sociales, génétiques ou linguistiques, notre auteur utilise toujours le même procédé : ostension de la différence et donc de la frontière pour mieux la dénoncer et la résorber. La contestation touche le fond et la forme et emporte tout sur son passage. Se pose la question de l'identité de l'auteur et de son commanditaire. Le manuscrit est joliment copié et enluminé<sup>25</sup>. Un noble pourrait-il cautionner un tel discours ? La « Dame d'Enghien », peut-être Marie de Réthel<sup>26</sup>, est citée par notre auteur. On sait que les Flandres, justement une zone frontière très disputée, ont été un foyer d'idées contestataires au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est cette piste que nous suivons en ce moment, Pierre-Olivier Dittmar et moi-même, pour penser l'ouvrage dans un contexte plus global<sup>27</sup>.

Soulignons pour terminer que l'auteur a sans doute transgressé une frontière de trop. Ce n'est peut-être pas par hasard qu'il ne reste qu'un seul manuscrit de ce texte.

Maud PEREZ-SIMON  
Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 / USPC  
CERAM- EA 173

---

<sup>25</sup> La dimension codicologique du manuscrit a été étudiée par François Avril, « Manuscrits », dans *L'Art au temps des rois maudits : Philippe le Bel et ses fils, 1285-1328*, dir. Jean Favier, Elisabeth Lalou, Jean-René Gaborit, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1998, p. 297-98, n° 201 et Alison Stones, *A Survey Of Manuscripts Illuminated In France. Gothic Manuscripts.1260-1320*, London/Turnhout, Brepols, 2013, Part I, vol. 2, Cat. III-53, p. 293-296.

<sup>26</sup> Sur l'identification de Marie d'Enghien avec la Dame de Réthel, voir Alison Stones, *Le Livre d'images de madame Marie*, Paris, Les éditions du Cerf-BnF, 1997 et Jeffrey-F. HAMBURGER, « The Picture book of Madame Marie (Paris, Bibliothèque nationale Ms. n.a. fr. 16251) », *Scriptorium*, 52 n°2, 1998, p. 413-428.

<sup>27</sup> Voir note 1.